

Taras, David (Eds). *Parliament and Canadian foreign policy*,
Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1985, 121
p.

Claude Arsenault

Volume 17, numéro 4, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702113ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702113ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Arsenault, C. (1986). Compte rendu de [Taras, David (Eds). *Parliament and Canadian foreign policy*, Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1985, 121 p.] *Études internationales*, 17(4), 918–919.
<https://doi.org/10.7202/702113ar>

rencontres, mais analyse leur processus, les problèmes, les acteurs et les résultats.

Cet ouvrage n'a pas de conclusion marquante, sinon celle de transmettre l'idée que le processus diplomatique entre l'Est et l'Ouest est essentiel, même si le bloc soviétique refuse régulièrement de respecter les engagements qu'il a pris à Helsinki. Le rôle qu'a joué le Canada, tel qu'il est présenté dans cet ouvrage, souligne le fait que le conflit Est-Ouest n'est pas l'apanage unique des super-grands et que tous les États y sont impliqués et peuvent contribuer à son atténuation.

Cet ouvrage, complété de documents en annexe sur la CSCE mérite d'être porté à l'attention non seulement des spécialistes en politique étrangère canadienne mais de tous ceux qui s'intéressent à la période contemporaine et aux relations internationales.

Stanislav KIRSCHBAUM

Département de science politique
Université York, Collège Glendon, Toronto

TARAS, David (eds). *Parliament and Canadian foreign policy*, Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1985, 121 p.

L'intérêt pour l'analyse des déterminants endogènes de la politique étrangère canadienne ne cesse de prendre de l'ampleur parmi les chercheurs qui oeuvrent au niveau de ce champ d'étude. Les cinq textes présentés dans ce récent ouvrage, publié sous la direction de David Taras, ajoutent une pierre de plus à un édifice académique qui fut malheureusement négligé par le passé.

« *Parliament and Canadian foreign policy* » résulte d'une conférence qui eut lieu à Ottawa au cours de l'été 1984, sous l'égide du Canadian Institute of International Affairs. Cette conférence s'inscrivait au sein d'une série de rencontres portant sur le thème général des sources internes de la politique étrangère canadienne.

Dès le premier paragraphe de la préface, Taras prévient ses lecteurs que l'une des inten-

tions qui animent les auteurs de cet ouvrage, est la volonté de rompre avec la tradition académique solidement établie, selon laquelle le rôle du Parlement canadien serait non significatif dans l'élaboration des politiques étrangères de ce pays. Le défi s'avère de taille puisqu'il y a un quasi-consensus sur cette question, depuis la publication de l'ouvrage pionnier de James Eayrs, « *The Art of the Possible* », en 1961. Malgré cette déclaration d'intention, on constate à la lecture des cinq chapitres qui composent ce bouquin, que Taras et ses collègues ne parviennent qu'à fonder empiriquement ce que les observations et l'intuition de plusieurs chercheurs avant eux avaient permis de suggérer.

Ce que l'on cherche à découvrir par le biais des analyses présentées ici, c'est, s'il s'avère possible pour les députés et les sénateurs d'exercer une influence formelle sur les membres du gouvernement, en ce qui a trait à l'élaboration des politiques étrangères. Les analyses sont axées sur l'instance institutionnelle que constituent les divers comités sénatoriaux et ceux de la Chambre des communes.

À partir du constat selon lequel les ramifications entre la politique étrangère et la politique interne canadienne se sont multipliées considérablement depuis une vingtaine d'années et qu'un intérêt accru pour ces questions semble animer la population de ce pays, Taras tente, dans le chapitre premier, de saisir l'évolution du niveau d'intérêt manifesté par les députés et les sénateurs fédéraux à l'égard des affaires étrangères. Il croit déceler un changement d'attitude notable de ceux-ci, allant dans le sens d'un accroissement de leur intérêt pour ce domaine d'activité politique d'une part et d'une volonté accrue d'influencer les prises de décision d'autre part. Cependant, il en vient à admettre en conclusion à ce chapitre que la relation caractéristique de subordination du parlement par rapport au Cabinet n'a pas été altérée de façon significative depuis le début des années 1960. Il conclut donc que les parlementaires canadiens n'ont pu exercer une véritable influence que d'en d'exceptionnelles occasions jusqu'à maintenant.

Dans le second chapitre, on tente d'évaluer le rôle et l'influence du Comité perma-

ment des affaires extérieures et de la défense nationale d'une part et du Comité permanent du Sénat pour les affaires étrangères d'autre part. Tout au long de ce chapitre, on nous rappelle les sujets qui ont fait l'objet d'enquêtes de la part de ces deux comités depuis 1968, les principales conclusions auxquelles ils sont parvenus et les prises de position subséquentes des gouvernements. Mais cette présentation parallèle de quelques recommandations émanant de ces comités et des décisions gouvernementales, ne peut en aucun cas traduire l'existence d'une relation causale directe. L'auteur de cette contribution ne peut que conclure qu'en suggérant quelques propositions générales.

Au chapitre troisième, on tente de vérifier empiriquement si la proposition générale admise (que Taras a cru possible d'invalider dans sa propre contribution), selon laquelle les parlementaires ne s'intéresseraient que très peu aux relations internationales et à la politique étrangère du Canada, est fondée. Les données qu'on nous présente confirment l'hypothèse couramment soutenue.

Finalement on examine les mêmes questions dans les deux derniers chapitres, mais cette fois à partir de deux études de cas, l'une portant sur les relations entre le Canada et la République Populaire de Chine (1949-1982) et la seconde sur les travaux d'un sous-comité sénatorial ayant enquêté sur le problème de la défense maritime.

Ces cinq contributions se distinguent par leur inégale valeur analytique. Les troisième et quatrième chapitres apparaissent les plus pertinents du point de vue de la rigueur de l'analyse, tandis que les trois autres souffrent, soit d'un manque évident de raffinement et de précision au niveau des indicateurs retenus, ou encore les auteurs de ceux-ci n'ont pu faire mieux que de dégager des propositions générales à partir d'une approche descriptive de leur objet d'étude.

Étant donné l'étroitesse des préoccupations qui ont été à l'origine de ces recherches, seuls les spécialistes qui partagent celles-ci sauront tirer une quelconque satisfaction de cette publication qui, malgré les intentions

énoncées, ne rompt définitivement pas avec ce que les milieux académiques canadiens enseignent depuis 25 ans.

Claude ARSENAULT

*Département de science politique
Université Laval, Québec*

FRANCE

BARNAVI, Élie et FRIEDLÄNDER, Saul. *La politique étrangère du général de Gaulle*. Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 208 p.

Issu d'un colloque tenu en décembre 1980 à l'Université de Tel-Aviv, ce livre réunit une douzaine de communications présentées par des historiens, journalistes et proches collaborateurs du général. Bien que le cadre de la rencontre soit universitaire, le contenu des textes laisse entrevoir un objectif bien plus diplomatique que scientifique. Les organisateurs israéliens espéraient de toute évidence reprendre le dialogue entre leur pays et la France, dialogue qui fut brusquement rompu par de Gaulle lors de la Guerre des Six Jours en juin 1967. Sur ce plan ils ont peut-être réussi, mais la plupart des textes publiés dans ce modeste volume n'apportent rien de nouveau à l'étude du sujet.

Les participants au colloque sortent rarement des sentiers battus et les banalités sont, hélas, très nombreuses. Tous s'accordent à dire que de Gaulle désirait que la France jouisse d'une grande indépendance d'action dans l'arène mondiale. Profitant d'un dégel dans la Guerre froide, il aurait voulu qu'une troisième force se constitue autour de la France. Par contre, il rejetait la supranationalité européenne. L'Europe des patries – celles de Dante, Goethe et Châteaubriand – est évoquée plusieurs fois, comme l'est le mépris du général pour l'espérant. La force de frappe nucléaire et les ouvertures au Tiers Monde complètent un tableau déjà familier.